

Réunion du Bourget le 28 septembre 2002

Le 28 septembre 2002, ce sont 29 Clipcaristes qui se sont retrouvés au restaurant « Le Chalet de Sylvie » à Senlis, pour conclure l'année 2002 et préciser les projets 2003.

Le Président ouvre la séance en accueillant l'ensemble des participants et en présentant les excuses de Mmes et MM Courchinoux, Bosch, Comange/Martinez, Yvon, Morin, Daubas, Guérin, Donzel/Curt, Rembaud.... et tous ceux pour qui un week end est trop court pour nous rejoindre. Mais ils sont de tout cœur avec nous.

Avant d'aborder les thèmes à l'ordre du jour, le Président lit une lettre qu'André Morin lui a communiquée à son attention et celle des membres de l'association. (ci-jointe en annexe).

Suite à la lecture de la lettre, qui entre autres précisait :

- que André Morin participait à la demande d'anciens partenaires à la création d'un nouveau véhicule de loisir
- que le contrat de licence sur les systèmes « Clip car » avec la carrosserie « LEDON » était résilié
-

Paul Ledon, membre de l'association faisant partie des présents, a demandé d'intervenir.

Avant de lui donner la parole, le Président a rappelé que notre association, avait pour vocation :

- de créer un lien amical entre ses membres,
- de promouvoir cette forme de loisir (utilisation du clip car)
-

Mais en aucun cas d'avoir une activité commerciale, même si très souvent, compte tenu de l'originalité et de la rareté de l'attelage, nous sommes interpellés par des « curieux » souhaitant avoir des informations.

Nous devenons alors des « ambassadeurs du Clip », mais sans aucun but lucratif, simplement pour faire partager notre expérience.

La parole est ensuite donnée à Paul Ledon.

Pour lui, André Morin reste son maître et le contrat qui les lie est toujours valable. A chaque vente d'un clip car équipé d'un système d'attelage dont le timon se déplace de droite à gauche et de bas en haut, il est versé à André Morin des royalties sur cette vente. A contrario, Paul Ledon nous précise que lorsque le timon ne se déplace que de bas en haut, la vente ne correspond plus aux termes du contrat et dans ce cas André Morin ne perçoit rien. C'est sur ce point qu'est le différent entre eux deux.

Il a par ailleurs refait un historique de la fabrication du Clipcar, qui montre l'importance qu'a eu André Morin dans la fabrication des clips et que si certains ont gagné beaucoup d'argent, André Morin a encore aujourd'hui à subir les conséquences des faillites des sociétés dans lesquelles il était parti prenante.

Il a conclu en disant que la Société « Clip car Evolution » continue et continuera à construire des Clipcars.

Reprenant la parole, le Président, précise que bien entendu, il laisse à de Paul Ledon l'entière responsabilité de ses propos et qu'en aucun cas nous ne porterons de jugement, ni ne prendrons parti.

Il rappelle que le souci de l'association a été et restera que des clipcars soient fabriqués et qu'un S.A.V. soit à la disposition des clipcaristes.

Par ailleurs, il ne peut que se réjouir que le nombre de constructeurs de ce type de véhicules de loisirs se multiplie.

Pour terminer, se félicitant, que nous ayons pu échanger ce soir de la manière la plus sereine, il propose de passer à l'ordre du jour.

Il rappelle alors que l'objet de cette réunion est de partager nos expériences suite à l'utilisation de nos véhicules de loisirs durant l'année en cours et d'évoquer les projets de l'année suivante.

Bilan de l'activité en 2002 et projets 2003

Le Président comme d'habitude fait le point sur la « santé » de l'association.

Il fait remarquer que quand aucun Clip Car n'est exposé au Salon, la participation des adhérents est moins importante à la réunion du Bourget, même si d'autres raisons, mais qui sont des constantes, y sont sûrement pour quelque chose:

- l'éloignement du Bourget pour beaucoup d'entre nous
- la période de l'année

Par ailleurs nous constatons que :

- les effectifs de l'association ne périclitent pas, les nouvelles adhésions compensant les non renouvellements.
- la participation à nos différents rencontres ou voyages reste d'un bon niveau.
- les appels téléphoniques que nous recevons au siège de l'association et les « visites » sur notre site Internet (plus de 350 cette année), montrent que l'intérêt pour le clip est toujours aussi important.

Donc sans faire d'autosatisfaction, soyons rassurés sur l'état de notre association. Mais nous devons anticiper d'éventuelles pertes de vitesse.

C'est bien pour cela que la proposition d'évolution de nos statuts et l'acceptation qui en a été faite lors de notre assemblée générale à Seilhac en Corrèze, doit nous permettre d'augmenter nos possibilités d'adhésions, tout en gardant nos « racines » :

- notre attachement au clip car et à son développement
- les liens forts d'amitiés que tout adhérent a tissés en étant au club, et dont il ne peut plus se séparer, même s'il change de véhicule de loisirs.

Mais nous reparlerons de cela à notre prochaine assemblée générale, des adhérents travaillent à peaufiner les textes, pour faire que tous les adhérents anciens et nouveaux soient à l'unisson.

Le Président revient ensuite sur l'activité de 2002.

Sur la base d'un calendrier identique aux années passées, nous avons pu à nouveau nous réunir et découvrir de nouvelles contrées :

- **Pâques** : Mme et M. Ramasco nous avaient préparé le terrain. Ce sont 7 (3 en 1^{ère} s + 4 en 2^{ème}) équipages qui à partir d'un superbe camping, peu fréquenté à cette époque de l'année, par un temps frais mais ensoleillé, ont rayonné autour du Lac Léman.
 - Amphion
 - Evian
 - Thonon les bains
 - Genève
 - Lausanne
 - L'aiguille du Midi pour certains
- **Pentecôte** : c'est le moment habituel de notre assemblée générale et Monique Beuchey et Christiane Braque avaient mis tout en œuvre, pour que ce moment important pour notre association, nous permette de prendre les bonnes décisions mais aussi de découvrir ce superbe endroit qu'est la Corrèze. 35 équipages ont participé.
- **Été** : à partir d'un parcours inspiré des voyages de Janine et Jean Claude Raulin et de Bernard et Brigitte Guérin 12 équipages (3 en début juin + 2 fin juin + 7 en juillet) ont sillonné la Pologne.

Routes très difficiles même des fois impossibles, mais pays très accueillant avec des richesses touristiques et historiques (Cracovie, Zakopane, Wroclaw, mais aussi Poznan, Gdansk, Varsovie et tous ces sites pittoresques.... Certains d'entre nous ont eu la chance d'être accueillis (le mot est faible) par des Polonais, les souvenirs resteront très forts. Les clips ont été soumis à de dures épreuves, ils ont globalement bien résisté. Mais nous avons constaté que lorsque le clip n'est pas en position parfaitement horizontale, mais plutôt penché vers l'arrière, les attaches de la galerie sur la voiture ou la glissière de l'attache avant « souffrent ».

Mais redisons le : cela s'est passé sur des routes épouvantables, et nous conseillons aux adhérents d'attendre que les travaux gigantesques de réfection des routes que nos amis Polonais ont entrepris soient terminés, pour se rendre en Pologne avec leur clip.

- **Mais l'activité pour 2002 n'est pas terminée**, en effet comme nous vous l'avons annoncé, **Jeanne et Maurice Décina proposent, fin octobre à l'occasion de la Foire de Lyon, où le Clip Car sera présent, une rencontre de Clipcaristes** calquée sur celle du Bourget. Remercions les pour cette initiative, qui devrait permettre aux adhérents du Sud-Est de la France de se retrouver. **Vous trouverez ci-joint la lettre et un bulletin réponse à envoyer à Jeanne et Maurice Décina si vous souhaitez participer.**

Voilà une année 2002 encore bien remplie, voyons maintenant ce que sera 2003.

Le même calendrier sera proposé :

- **Pâques** : Le Pays basque préparé par la famille Rembaud (fils), pendant les vacances scolaires du 12 au 20 et du 19 au 27 avril 2003.
- **Pentecôte** : La Bretagne sud par M. et Mme Lallier et Bernard et Brigitte Guérin.
- **Été** : diverses pistes étaient encore à l'étude :
 - Allemagne : Bernard Menanteau, notre spécialiste nous proposera bientôt un parcours, mais pour découvrir une région . En effet il n'est pas possible de « faire » l'Allemagne en une seule fois.
 - Italie centrale : (La Toscane : Florence, Rome, etc....).

Nous retiendrons l'Italie, en effet un certain nombre de clipcaristes ont déjà effectué ce voyage. A partir de leur expérience nous vous proposerons un parcours. Espérons que cela aura du succès, en effet nous avons constaté par le passé que nos propositions de voyages dans les pays limitrophes avaient moins de succès que celles pour des pays plus éloignés. Mais c'est plus l'Italie du nord qui est connu, alors.....

- Le président rappelle qu'il prépare un voyage pour la Laponie (Finlande, Norvège) en passant par St Pétersbourg, qui devrait être au point pour 2004
- **Bourget** : nous vous proposerons de nous retrouver pendant le salon du véhicule de loisirs 2003 du Bourget à Senlis

Le Président termine ce bilan et ces projets en rappelant, que bien entendu, nous vous ferons part de toutes les autres propositions qui nous seront faites.

Le succès du séjour au mois d'août 2001 à Revest de Bion organisé par M. Razo autour de la fête de la moisson, a montré votre intérêt pour ce genre de rencontre. C'est un exemple, vous avez sûrement autour de chez vous des manifestations originales, pourquoi ne pas nous y retrouver pour quelques jours?

Le président avant de conclure la séance fait part de diverses informations lui étant parvenues :

- Il tient à faire part tout particulièrement, de ce qui est arrivé à Mme. Parizet et M. Brimaud. Il lit les lettres que celui-ci lui a fait parvenir. (ci-jointes en annexe).
Vous vous rendez compte à la lecture, que nul n'est effectivement sensé ignorer la loi. Des adhérents présents suggèrent que sans réponse à sa lettre, M. Brimaud pourrait faire savoir au commandant de gendarmerie qu'une plainte sera déposée au près du Procureur de la République. Souhaitons que le bon sens l'emportera.
(dans le prochain courrier sera joint le texte réglementaire concernant le permis E)
- Un camping-cariste viticulteur à St Emilion nous propose de découvrir ses vignobles. Jean Benezeth nous a promis qu'il irait tester les installations.....
Si vous êtes intéressé nous tenons à votre disposition des invitations.

La séance est close à 19h15.

La soirée se termine par un apéritif et un très agréable dîner. Les Clipcaristes ont comme à l'habitude tardé à se quitter

Le Président
Alain COLLOT